EASYWAY E-200

MODE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN
Notice originale

Wayscral – MGTS
MGTS SA
12, avenue des Morgines
CH- 1213 Petit-Lancy
www.wayscral.com

FR

DECLARATION DE CONFORMITE UE

Le fabricant :

MGTS SA
12 avenue des Morgines
CH-1213 Petit-Lancy, Suisse

représenté par Franck Collier, Directeur Qualité

MGTS CONCEPTION
359 rue du Général de Gaulle
59700 Marcq en Baroeul, France

dûment autorisé à constituer le dossier technique et à établir la présente déclaration,

déclare que la machine neuve désignée ci-après :

Nom commercial : Wayscral Easyway E200
Dénomination générique : Cycle à assitance électrique
Fonction : Cycle; Modèle : Easyway E200 Noir & Blanc
Noir => Code MGTS : 28342 & Blanc => Code MGTS : 28349
Type : Adulte / 28"

Dont le numéro de série est le suivant :

est conforme à l'ensemble des législations d'harmonisation de l'Union applicable:

- la directive 2006/42/CE relative aux machines,
- la directive 2014/35/UE relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension,
- la directive 2014/30/UE relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique,
- la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.
- La directive 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs

et aux normes harmonisées:

- EN 15194 : 2009 + A1 : 2012
- EN 60335-1 : 2012 + A11 :2014, EN 60335-2-29 : 2004 + A2 : 2010, EN 62233 : 2008
- EN 55014-1 : 2006 +A1 : 2009 + A2 : 2012, EN 55014-2 : 2015, EN 61000-3-2 : 2014, EN 61000-3-3 : 2013
- EN 62321 : 2013
- EN 62133 : 2012

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Marcq en Baroeul, 29.10.2018
Franck Collier au nom de MGTS Conception

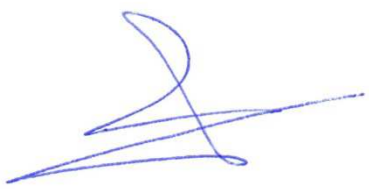

EN

EU DECLARATION OF CONFORMITY

The manufacturer:

MGTS SA
12 avenue des Morgines
CH-1213 Petit-Lancy, Suisse

represented by Franck Collier, Quality Director

MGTS CONCEPTION
359 rue du Général de Gaulle
59700 Marcq en Baroeul, France

duly authorized to compile the technical file and to draw up this declaration,

declares that the new machine hereafter:

Trade name: Wayscral Easyway E200
Generic name: Electrically power assisted cycles
Function: Bicycles ; Model : Easyway E200 Black & White
Black => Code MGTS : 28342 & White => Code MGTS : 28349
Type: Adult / 28”

whose serial number is as follows:

fully complies with all applicable Union harmonisation legislation:

- Directive 2006/42/CE on machinery,
- Directive 2014/35/UE on the harmonisation of the laws of the Member States relating to the making available on the market of electrical equipment designed for use within certain voltage limits,
- Directive 2014/30/UE on the harmonisation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility,
- Directive 2011/65/UE on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment,
- Directive 2006/66/CE on batteries and accumulators and waste batteries and accumulators.

And harmonised standards:

- EN 15194 : 2009 + A1 : 2012
- EN 60335-1 : 2012 + A11 :2014, EN 60335-2-29 : 2004 + A2 : 2010, EN 62233 : 2008
- EN 55014-1 : 2006 +A1 : 2009 + A2 : 2012, EN 55014-2 : 2015, EN 61000-3-2 : 2014, EN 61000-3-3 : 2013
- EN 62321 : 2013
- EN 62133 : 2012

This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer.

Marcq en Baroeul, 29.10.2018
Franck Collier on behalf of MGTS Conception

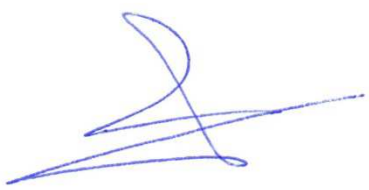

MANUEL DE L'UTILISATEUR POUR VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE WAYSCRAL

EASYWAY E-200

Merci et félicitation pour l'achat de votre vélo à assistance électrique (VAE) WAYSCRAL.
Votre vélo est destiné à un usage urbain, il permet de se déplacer en ville en toute sécurité. Il est équipé d'une assistance électrique au pédalage qui facilitera tous vos déplacements au quotidien, pour aller plus loin, et plus longtemps. Votre vélo à assistance électrique est un vélo adulte, pour des personnes de plus de 14 ans.
Votre vélo à assistance électrique n'est pas un cyclomoteur. L'assistance a pour objectif de fournir un complément au pédalage. A l'instant où vous commencez à pédaler, le moteur se déclenche et vous aide dans l'effort. L'assistance varie en fonction de la vitesse du vélo, importante au démarrage, moins soutenue lorsque le vélo est lancé puis disparaît lorsque le vélo atteint les 25 km/h. L'assistance se coupe dès que l'un des deux leviers de frein est actionné ou que la vitesse est supérieure à 25 km/h. Celle-ci reprendra automatiquement en dessous de 23 km/h.
Cette notice a pour objectif de vous donner les informations nécessaires à la bonne utilisation au montage, au réglage et à l'entretien de votre vélo. Veuillez lire attentivement cette notice avant la première utilisation et la conserver durant la vie du vélo. Ce vélo à assistance électrique pour adulte WAYSCRAL a été conçu suivant les exigences aux normes Européennes EN 15194-2009 + A1 : 2012, conformes aux exigences de sécurité pour un poids total maximum autorisé de 100 kg (vélo + cycliste + bagages compris). Poids maximum de l'utilisateur et des bagages : 75kg.

Le non-respect de ces instructions vous expose à des risques d'une mauvaise utilisation de votre vélo, d'une usure prématurée de certains composants pouvant entrainer une chute et / ou un accident.

Instructions de Montage

CE PRODUIT DOIT ÊTRE ASSEMBLÉ PAR UN TECHNICIEN. LE MONTAGE NE DOIT PAS ÊTRE TENTÉ PAR UNE PERSONNE NON QUALIFIÉE.

Usage sûr et astuces de sécurité

Avant de faire usage de votre vélo à assistance électrique, assurez-vous qu'il est en bon état de marche. Vérifiez particulièrement les points suivants :

- Ecrous, vis, leviers de serrage, serrage des composants, usure et dégâts
- La position est confortable
- Les freins sont en état de marche
- La course du guidon est bonne sans trop de jeu
- Les roues ne sont pas entravées et les roulements sont correctement ajustés
- Les roues sont correctement serrées et attachées au cadre/à la fourche
- Les pneus sont en bon état et leur pression est bonne
- Les pédales sont fermement attachées au pédalier
- Les pignons sont correctement ajustés
- Les catadioptres sont en bonne position.

Vous trouverez dans ce manuel des informations pour vous aider à bien vérifier votre vélo.

Votre vélo à assistance électrique doit être révisé tous les 6 mois par un professionnel pour vous assurer du bon état de marche et de la sécurité d'usage. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que tous les composants sont en bon état de fonctionnement avant l'usage.

SOMMAIRE

SOMMAIRE 3
I. Structure des vélos à assistance électrique 4
II. PREMIERE MISE EN ROUTE / REGLAGES 6
1. Mise en place des éléments de sécurité 6
i. Éclairage 6
ii. Sonnette 6
iii. Port du casque 6
2. Réglage de la selle et du guidon 7
i. Selle 7
ii. Guidon 7
3. Pneumatiques 8
4. Réglage des freins 8
i. Réglage des freins V-brake 8
ii. Changement des patins de freins 9
iii. Usure des jantes 9
5. Réglage du système de changement de vitesses 10
i. Réglage des butées 10
ii. Réglage de la tension du câble 10
6. Réglage de la chaîne 10
7. Changement des pédales 11
8. Roue et moteur 11
9. Porte Bagage 11
10. Béquille 11
III. ENTRETIEN 11
1. Nettoyage 12
2. Lubrification 12
3. Contrôles réguliers 12
4. Révisions 12
IV. ASSISTANCE AU PEDALAGE ET BATTERIE 13
1. Assistance au pédalage 13
i. 5. LCD et fonctions : 13
ii. Affichage et réglage des différents mode 15
2. Utilisation de la batterie 17
3. Utilisation du chargeur 17
4. Procédure de rechargement 18
5. Témoins Lumineux et Autonomie de votre batterie 18
i. Autonomie de votre batterie 18
ii. Mise en garde, précautions 19
6. Durée de vie des batteries 19

7. Entretien de La batterie.....19
8. Utilisation et entretien du moteur électrique.....20
9. Entretien du contrôleur.....20
10. Entretien de la commande d'extinction de la poignée de frein.....20
11. Diagramme électrique et spécifications.....21
12. Fiche technique principale.....22
V. SAV.....22
1. Pièces d'usures.....22
2. Résolution des problèmes de base.....22
i. Chargeur.....24

I. Structure des vélos à assistance électrique

1. pneus & chambres
2. jantes
3. rayons
4. fourche
5. frein avant
6. garde boue avant
7. guidon et potence
8. cadre
9. afficheur
10. leviers de frein
11. frein arrière
12. blocage selle
13. selle et tige de selle
14. contrôleur
15. batterie
16. porte bagage arrière
17. capteur de rotation
18. garde-boue arrière
19. béquille
20. manivelles & pédaliers
21. pédales
22. carter
23. chaine
24. moteur moyeu avant

AVERTISSEMENTS / PRECAUTIONS

Choisissez un endroit sûr, éloigné de la circulation pour vous familiariser avec votre nouveau vélo. L'assistance peut se déclencher avec force, vérifiez que votre guidon est bien droit et que la voie est dégagée. Nous vous conseillons fortement de vous équiper avant de monter sur le vélo d'un casque au minimum.
De plus, l'utilisateur doit se conformer aux exigences de la réglementation nationale lorsque la bicyclette est utilisée sur la voie publique (respect du code de la route, éclairage et signalisation par exemple). Depuis le 1er septembre 2008, les cyclistes doivent porter de nuit, hors agglomération, un gilet réfléchissant. La société MGTS décline toutes responsabilités si le conducteur de la bicyclette ne respecte pas la réglementation en vigueur.

Ce vélo est destiné à être utilisé en voie urbaine et périurbaine. Il n'est pas destiné à être utilisé sur des terrains non goudronnés ou en mauvais état. Il n'est pas conçu pour une utilisation ''tout terrain'', ni pour la compétition. Le fait de ne pas respecter cet usage peut entraîner une chute ou un accident et peut détériorer de façon prématurée et irréversible l'état de votre vélo à assistance électrique.

Si le vélo est utilisé par un enfant, les parents doivent surveiller et s'assurer que l'utilisateur est capable d'utiliser le vélo en toute sécurité.
Dans le cas de conditions climatiques inhabituelles (pluie, froid, nuit…), soyez particulièrement vigilant et adaptez en conséquence votre vitesse et vos réactions. Faites attention au trafic environnant.
Ne faites pas de sauts, de courses, de cascades ou d'usage non conforme à celui prévu avec votre vélo.
Ne roulez pas sous l'influence de la drogue ou de l'alcool.
Le vélo n'est pas conçu pour plus d'un utilisateur.

Lors du transport de votre vélo à l'extérieur de votre véhicule (porte vélo, barre de toit…), il est conseillé d'enlever la batterie et de la stocker dans un endroit tempéré.
Avant chaque utilisation veuillez à vous assurer du bon état général de votre vélo. Le bon état des pièces d'usures comme par exemples, les freins, les pneumatiques, la direction, la transmission, les jantes doivent être vérifiées par l'utilisateur avant toute utilisation et régulièrement contrôlées, entretenues et réglé par un mécanicien qualifié. Assurez-vous d'entretenir correctement votre vélo selon les instructions du manuel de l'utilisateur.

Attention : Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entrainer des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décoloration dans des zones soumises à des contraintes élevées, indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

L'autonomie de votre vélo va dépendre des conditions climatiques, du dénivelé et de la charge. Parexemple, l'autonomie sera moindre avec des températures faibles, des montées, des bagages conséquents. Votre vélo à assistance électrique est utilisable avec ou sans assistance. Le vélo sans assistance présente un pédalage plus difficile, car un vélo à assistance électrique est plus lourd qu'un vélo classique. Il est nécessaire de s'assurer d'avoir la possibilité de faire votre trajet sans assistance en cas de panne. En cas de doute, n'hésitez pas à rencontrer nos techniciens, ils vous conseilleront au mieux suite au diagnostic de votre vélo.

II. PREMIERE MISE EN ROUTE / REGLAGES

Bien que votre vélo WAYSCRAL ait fait l'objet d'une préparation minutieuse dans nos ateliers, il est important avant toute première utilisation de vous assurer des points suivants.

1. Mise en place des éléments de sécurité

i. Éclairage

Un éclairage vous est fourni, il est composé de deux catadioptres (un blanc inclus dans le phare avant et un rouge fixé sur le porte-bagages arrière), d'un feu avant, d'un feu arrière, de deux autres catadioptres orange positionnés entre les rayons sur les roues et les pneus réfléchissants vous permettant d'être vu latéralement.

Le système d'éclairage est un équipement de sécurité de votre vélo, il doit être obligatoirement présent sur votre vélo. Vérifier que votre système d'éclairage fonctionne et que vos piles sont chargées avant de prendre la route.

En cas de besoin, vous pouvez changer l'ampoule ou les piles de votre éclairage.

Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles pourront être collectées dans nos magasins pour un traitement approprié, ne les jetez pas avec les ordures ménagères ou dans la nature. Les piles doivent être collectées séparément.

Phare avant

Fixez le support de phare sur le guidon, le plus au centre possible grâce au clip fourni. Introduisez le phare sur le guidon en le poussant fermement. Pour mettre en place les piles, il suffit d'ouvrir le phare en exerçant une pression sur le plastique ovale transparent situé sur le phare.

Feu arrière

Introduisez les deux piles en respectant leur polarité. Vous mettez en fonction / hors fonction le feu arrière en déplaçant le petit interrupteur situé sur le côté de la lampe.

ii. Sonnette

Une sonnette est installée sur votre guidon. Elle vous permettra d'être entendu à 50 m.

La sonnette est un équipement de sécurité de votre vélo, elle doit être obligatoirement présente sur votre guidon.

iii. Port du casque

Pour une utilisation sûre, le port d'un casque de vélo est fortement recommandé. Il est garant d'une diminution de traumatismes crâniens en cas de chute.

Attention : Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 14 ans en tant que conducteurs ou passagers.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre revendeur.

2. Réglage de la selle et du guidon

Il est important d'adapter les réglages de votre vélo à votre morphologie.

i. Selle

Desserrer l'écrou du collier de la tige de selle pour pouvoir modifier la hauteur de celle-ci dans le cadre. Choisir une hauteur et resserrer l'écrou du collier de tige de selle.

Lors du réglage de la selle dans sa position la plus basse, assurez-vous que celle-ci ne touche aucun composant du vélo comme par exemple la coque de protection de la batterie. De même, veillez à ne pas dépasser le repère minimum d'insertion du tube de selle. Ce repère d'insertion ne doit jamais être visible lors de l'utilisation du vélo. Un siège enfant peut être monté sur votre vélo si les ressorts de selle sont protégés.

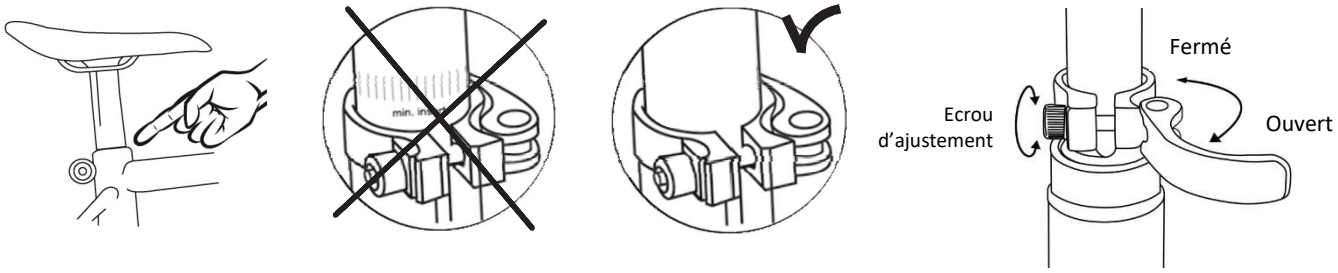

Pour vérifier la hauteur correcte de la selle, il faut être assis jambes tendues, le talon reposant sur la pédale (fig. A). Lors du pédalage, le genou sera légèrement plié avec le pied en position basse (fig. B).

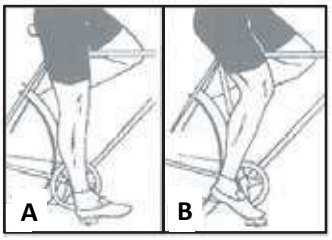

Avertissement : Afin d'éviter le coincement des doigts de l'enfant, ne pas monter de porte bébé sur votre vélo équipé d'une selle à ressort non protégés.

ii. Guidon

Le guidon de votre vélo se règle à la fois en hauteur et en inclinaison.

Votre vélo est équipé d'une potence dite "à plongeur", le réglage de la hauteur se fait en modifiant l'insertion de la potence dans le tube pivot.

Pour ajuster la hauteur du guidon, desserrez la vis de serrage avec une clé hexagonale Allen et relevez la potence à la hauteur désirée (fig. C).

Attention, on ne doit pas voir le repère de sortie maximale de la potence au-dessus du jeu de direction (fig. D).

Resserrer la vis du plongeur en s'assurant de la bonne position de la potence.

Pour régler l'inclinaison du guidon, desserrez la vis à l'avant avec une clé hexagonale Allen (fig. E).

3. Pneumatiques

Votre vélo WAYSCRAL est équipé de roues de 28 pouces (28''). Vérifiez périodiquement la pression des pneus.
Rouler avec des pneumatiques insuffisamment gonflés ou sur gonflés peut nuire au rendement, provoquer une usure prématurée, entraîner des détériorations au niveau de la jante, diminuer l'autonomie ou augmenter les risques d'accident.
Si une usure importante ou une entaille est visible sur un des pneus, remplacez-le avant d'utiliser le vélo.
Une plage de pression est indiquée sur le flan du pneumatique par le constructeur. La pression doit être adaptée en fonction du poids de l'utilisateur.

		Pression	
Modèle	Taille	PSI	Bar
EASYWAY E200	700C x 38	50 – 87 PSI	3,5-6

Merci de vous référer en priorité à la pression indiquée sur le pneumatique

4. Réglage des freins

Votre vélo WAYSCRAL est équipé de freins du type V-brake à l'avant et à l'arrière.
Avant chaque utilisation, vérifiez que les freins avant et arrière sont en parfait état de marche.
La poignée droite active votre frein arrière.
La poignée gauche active le frein avant.
Il est recommandé de répartir en moyenne votre force de freinage à 60/40 entre l'avant et l'arrière.

Le levier de frein ne doit pas venir en contact avec le guidon et les gaines ne doivent pas subir de trajectoires à angle fermé afin que les câbles coulissent avec le minimum de frottement. Les câbles endommagés, effilochés, rouillés doivent être immédiatement changés.

Avertissement : En cas de pluie ou de temps humide, les distances de freinage sont allongées.

i. Réglage des freins V-brake

Les mâchoires doivent se fermer correctement sur le bord des jantes.
L'état de la jante participe grandement à l'efficacité du freinage, il est donc conseillé de la nettoyer régulièrement.
Il faut que vous puissiez obtenir la puissance maximale de freinage sans que les leviers de freins ne touchent les poignées. Si ce n'est pas le cas, vos freins doivent être réglés.

- Alignez les patins avec le flanc de la jante et à égale distance de la jante (entre 1 et 3mm). Ils ne doivent en aucun cas toucher les pneumatiques. Si les patins sont trop loin de la jante, la force de freinage sera diminuée. Si au contraire, ils sont trop proches voir collés à la jante, les patins s'useront rapidement et entrainer dans certains cas le blocage de la roue.

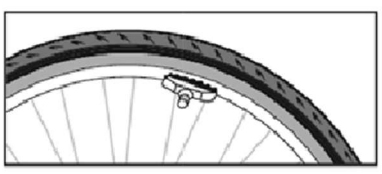

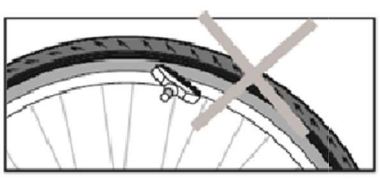

- La vis cruciforme avec ressort vous permettra de compenser l'usure des patins et d'assurer la bonne position des freins de part et d'autre de la jante.

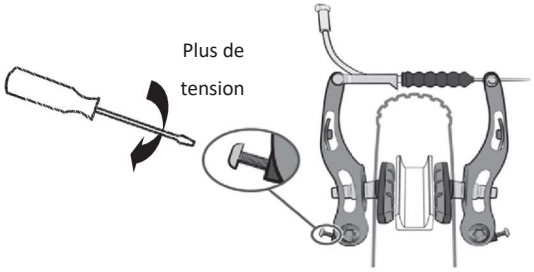

- Un système d'écrou et de contre-écrou vous permet de régler la force de freinage qui variera dans le temps en fonction de l'usure des patins de frein.

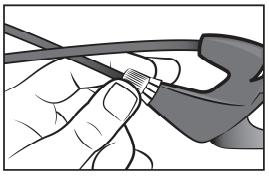

- Les patins de frein sont standards, les remplacer dès que le témoin d'usure est atteint.

N'oubliez pas que les nouveaux patins de freins doivent être rodés. Le rodage s'effectue en roulant quelques minutes en actionnant les freins alternativement entre arrêts brusques et freinages légers.
Vérifiez une dernière fois l'alignement des patins, s'il n'a pas bougé, vous pouvez partir sur les routes

ii. Changement des patins de freins

Veuillez-vous munir d'une clé hexagonale standard.
Une fois desserrés, les patins peuvent être retirés facilement.
Nettoyez les flancs de la jante pour pouvoir installer les nouveaux patins. Si votre jante est usée ou abîmée, veuillez la remplacer afin d'éviter qu'elle détériore les nouveaux patins.
A la mise en place des nouveaux patins, faites attention car certains patins ont un sens par rapport au sens de roulement de la roue. Si c'est le cas, il est mentionné généralement sur leur partie extérieure par une petite flèche. Et dans le cas où les patins sont asymétriques - c'est-à-dire que le plot de fixation n'est pas au milieu de la longueur du patin - il faut alors les monter de façon que la partie longue soit vers l'arrière de la fourche.

Régler ensuite les freins selon le paragraphe précédent (4.i)

iii. Usure des jantes

Comme toute pièce d'usure la jante doit faire l'objet d'un contrôle régulier. Les patins de freins usent la jante au fil du temps. La jante peut s'affaiblir et se casser entrainant une perte de contrôle et une chute. Vérifier régulièrement que les surfaces de contact avec les patins ne présentent pas de signe de fissures ou d'usure.

iv. Fourche

Votre vélo est équipé d'une fourche à suspension non réglable. Le réglage a été fait en usine

5. Réglage du système de changement de vitesses

Votre vélo comporte 7 vitesses interchangeables manuellement grâce à un système Shimano RevoShift avec un dérailleur arrière.
Utilisez la poignée droite pour faire le changement souhaité. Plus l'indicateur est élevé, plus il sera difficile de pédaler et inversement.

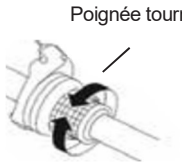

Attention, ne pédalez jamais en arrière pendant le changement de rapport de vitesse et ne forcez jamais sur le levier de commande.
Pour une utilisation optimale du système de changement de vitesse, il est recommandé de changer de vitesse en dehors des séquences d'efforts de pédalage importants.

i. Réglage des butées

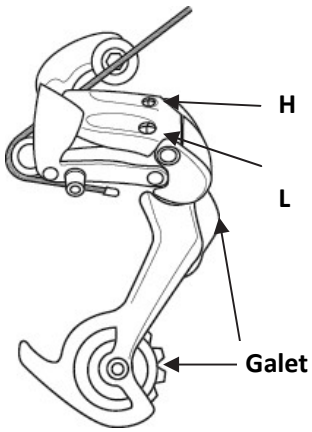

La course du dérailleur se règle à l'aide des vis H et L.

La vis L permet d'ajuster la butée supérieure (côté grand pignon). En desserrant la vis L, la chaîne se positionne plus à l'extérieur du grand pignon.

La vis H permet d'ajuster la butée inférieure (côté petit pignon). En desserrant la vis H, la chaine se positionne plus à l'extérieur du petit pignon.

Ces manipulations s'effectuent par quart de tour.
A chaque réglage, vous devez obtenir un alignement parfait entre le pignon, la chaîne et le galet du dérailleur arrière.

ii. Réglage de la tension du câble

Pour régler le changement de pignon, utilisez la molette présente sur le dérailleur arrière. Cette molette permet de régler la tension du câble de dérailleur.

6. Réglage de la chaîne

Votre vélo est pourvu d'un dérailleur arrière externe, la chaine est automatiquement tendue.

Pour changer la chaine

Les chaînes neuves étant généralement vendues avec trop de maillons, la première étape est de la réduire à la bonne longueur. La méthode la plus sûre est de compter le nombre de maillons de l'ancienne chaîne afin d'ajuster la nouvelle. Pour démonter l'ancienne chaîne, il suffit de la dériver.

Une fois celle-ci retirée, il faut monter la nouvelle. Pour cela, il faut la passer autour du plateau du pédalier et du pignon arrière de façon qu'elle s'engrène correctement sur les autres éléments de la transmission. Pour fermer la chaine nous vous recommandons d'utiliser une attache rapide. Celle-ci fait office de maillon femelle qui s'insérera entre deux maillons mâles. L'attache rapide permettra également de démonter plus facilement la chaîne pour la nettoyer.

Afin de vérifier si la longueur de la chaîne est correcte, il faut la mettre sur le petit pignon. Dans cette configuration, la ligne virtuelle tracée entre le moyeu de la roue arrière et l'axe du galet inférieur du dérailleur doit être verticale.

7. Changement des pédales

Pour changer vos pédales, identifiez les pédales en regardant la lettre notée sur la pédale. La pédale de droite est indiqué « R » (Right) et la pédale de gauche « L » (Left). Tourner la pédale R dans le sens des aiguilles d'une montre pour la fixer sur la manivelle. Tourner la pédale L dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

8. Roue et moteur

Après le premier mois d'utilisation, il est conseillé de resserrer vos rayons pour limiter l'impact de la traction du moteur sur votre roue avant ou arrière. Lors de la mise en route du moteur, un léger bruit pourra avoir lieu. Ce bruit est normal car le moteur se met en route et assiste le pédalage. Ce bruit peut devenir plus important lorsqu'il est pleinement sollicité.

9. Porte Bagage

Modèle : E-times City 8000 H

Votre vélo est vendu avec un porte bagage. Il est déjà fixé au-dessus de votre roue arrière. Les éléments de fixation doivent être serrés et vérifiés fréquemment au couple de 4 – 6 Nm. Votre porte bagage est conçu pour une charge maximale à ne pas dépasser de 15kg. Il est possible de fixer un siège pour enfant. Dans le cas d'une utilisation d'une selle à ressort ces derniers doivent être protégés pour éviter les coincements de doigts. Votre porte-bagages n'est pas conçu pour tirer une remorque.

Par mesure de sécurité, les bagages doivent être transportés uniquement sur le porte bagage. Lorsque le porte-bagages est chargé, le comportement de votre bicyclette peut être modifié. Les bagages ne doivent pas occulter les réflecteurs et éclairages de votre vélo.

Répartissez la charge de bagages de façon égale pour des deux côtés pour favoriser la stabilité de votre vélo. Tout bagage doit être solidement arrimé au porte-bagages, avant chaque utilisation il est important de vérifier que rien ne pend dans le vide et risque de venir se prendre dans la roue arrière de la bicyclette. Ne pas régler le porte-bagages de manière arbitraire, merci de demander conseil auprès de votre revendeur pour faire un ajustement si nécessaire. Ne pas modifier le porte-bagages, toute modification du porte-bagages par l'utilisateur entraine la nullité de ces instructions.

10. Béquille

Avant toute utilisation, bien vérifier que votre béquille est remontée.

III. ENTRETIEN

Votre vélo nécessite un entretien régulier pour votre sécurité mais aussi pour augmenter sa durée de vie. Il est important de contrôler les éléments mécaniques périodiquement afin d'assurer le cas échéant un remplacement des pièces usées ou présentant des traces d'usures.

La batterie doit être retirée avant chaque intervention de maintenance.

Lors d'un remplacement de composants il est important d'utiliser des pièces d'origine afin de conserver les performances et la fiabilité de la bicyclette. Veiller à utiliser des pièces de rechange appropriées concernant les pneus, les chambres à air, les éléments de transmission et les différents éléments du système de freinage.

1. Nettoyage

Afin d'éviter la corrosion du vélo, il est nécessaire de rincer votre vélo à l'eau douce après chaque utilisation en particulier s'il a été exposé à l'air marin.
Le nettoyage doit être fait avec une éponge, une bassine d'eau tiède savonneuse ainsi qu'un jet d'eau (sans pression). Faites particulièrement attention à ne pas utiliser de jet d'eau sous pression. Nettoyez les flancs des jantes et les patins de frein à l'alcool ou à l'acétone.

2. Lubrification

La lubrification est essentielle sur les différents composants qui sont en mouvement afin d'éviter la corrosion. Huilez régulièrement la chaine, brossez les pignons et plateaux, introduisez périodiquement quelques gouttes d'huile dans les gaines de câbles de frein et de dérailleur.

Il est conseillé de commencer par nettoyer et sécher les éléments à lubrifier. Il est conseillé d'utiliser de l'huile spécifique pour la chaîne et le dérailleur. Il faut utiliser de la graisse pour les autres composants.

3. Contrôles réguliers

Le serrage de la boulonnerie : levier, manivelle, pédales, potences. Les couples de serrage à appliquer sont les suivants :

Composants	Couple préconisé (N.m)	Consignes particulières
Pédales sur manivelles	35-40	Graisser les filetages
Manivelle sur boitier	40-45	Graisser les filetages
Serrage du plongeur	18-20	Vis de réglage 12N.m
Serrage jeu de direction	≥25	
Levier de frein	5-7	
Etriers de frein	5-7.5	
Selle sur chariot	18-20	
Collier tige de selle	18-20	
Roue avec moteur/Roue sans moteur	40-50/30-40	
Porte bagages	4-6	Vis M5

Les autres couples de serrage dépendent de la taille des écrous : M4 : 2,5 à 4.0 N.m., M5 : 4.0 à 6.0 N.m. , M6: 6.0 à 7.5 N.m. Serrer les vis uniformément au couple requis.

Contrôler régulièrement les pneus et relevez l'usure, coupures, fissures, pincements et remplacez le pneu si nécessaire, contrôlez les jantes et l'absence d'usure excessive, déformations, coups, fissures….

4. Révisions

Pour assurer la sécurité et maintenir les composants en bonne condition de marche, vous devez faire vérifier votre VAE périodiquement par votre vendeur. De plus, la maintenance de votre bicyclette doit être effectuée régulièrement par un technicien qualifié.

Première révision : 1 mois ou 150 km

- Vérification du serrage des éléments : manivelle, roue, potence, pédales, cintre, collier de selle,
- Vérification du fonctionnement de la transmission et de l'assistance,
- Vérification et réglage des freins
- Tension et/ou dévoilage des roues.

Tous les ans ou 2000km :

- Vérification des niveaux d'usure (patins ou plaquettes de freins, transmission, pneumatiques),
- Contrôle des roulements (boitier de pédalier, roues, direction, pédales),
- Contrôle des câbles (freins, dérailleur),
- Vérification de l'éclairage,
- Tension et/ou dévoilage des roues.

Tous les 3 ans ou 6000km :

- Changement de la transmission (chaine, roue libre, plateau),
- Changement des pneumatiques,
- Contrôle de l'usure des roues (rayons, jante)
- Tension et/ou dévoilage de roues
- Changement des patins ou plaquettes de freins
- Contrôle des fonctions électriques.

IV. ASSISTANCE AU PEDALAGE ET BATTERIE

L'utilisateur doit actionner les pédales vers l'avant pour bénéficier de l'assistance motorisée. Il s'agit d'un important aspect de sécurité. Ce vélo à assistance électrique fournit une assistance motorisée jusqu'à une vitesse de 25 km/h. Au-delà, le moteur s'arrêtera. Vous pouvez aller plus vite, mais vous devrez le faire de vos propres efforts, sans assistance électrique.

Pour démarrer le vélo, actionnez l'interrupteur principal sur le côté de la batterie et l'écran LCD sur le guidon s'allumera. Le moteur ne fonctionnera pas tant que vous n'aurez pas fait faire un tour complet au pédalier. Cette fonctionnalité protège le moteur et son contrôleur et rallonge la durée de vie des composants électriques.

1. Assistance au pédalage

i. 5. LCD et fonctions :

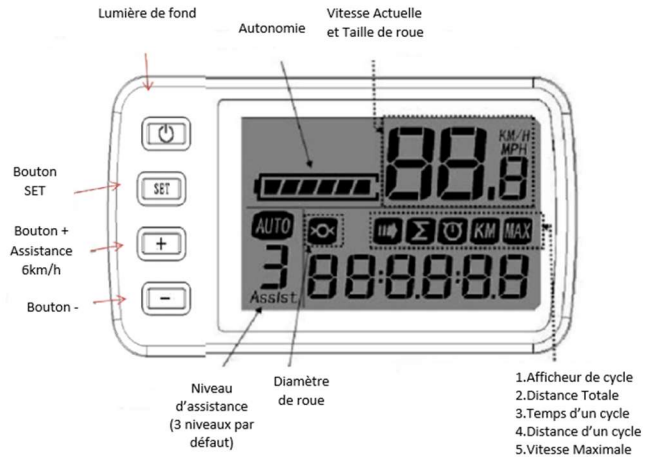

Fond lumineux : touchez le bouton d'allumage, la lumière de l'écran LCD est allumée, touchez de nouveau le bouton, la lumière sur le fond LCD s'éteint. D'habitude, lorsqu'il fait jour, il n'est pas nécessaire d'allumer la lumière sur le fond. Quand la lumière sur le fond n'est pas nécessaire, il vaut mieux l'éteindre pour économiser l'électricité.

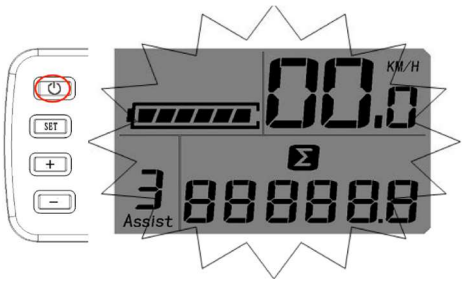

Niveau de charge de la batterie : Il s'affichera le niveau de charge de la batterie

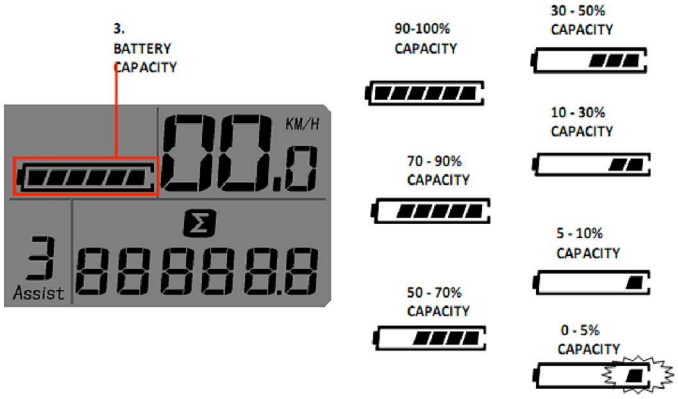

Opérations générales : allumez l'alimentation, la modalité d'assistance apparaît, la condition initiale d'assistance par défaut est le niveau 3

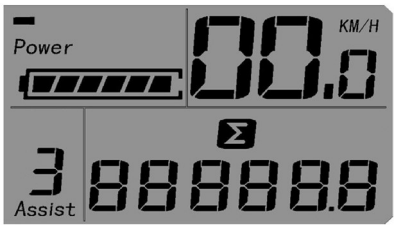

Réglage du niveau d'assistance : réglage de la position d'assistance : en appuyant sur le bouton "+" ou sur celui "-" on peut changer le niveau d'assistance, on peut choisir entre 6 niveaux de 0 à 6. Le niveau 0 n'a pas d'assistance, le niveau 6 est celui de vitesse maximum ou de situation de puissance maximum.

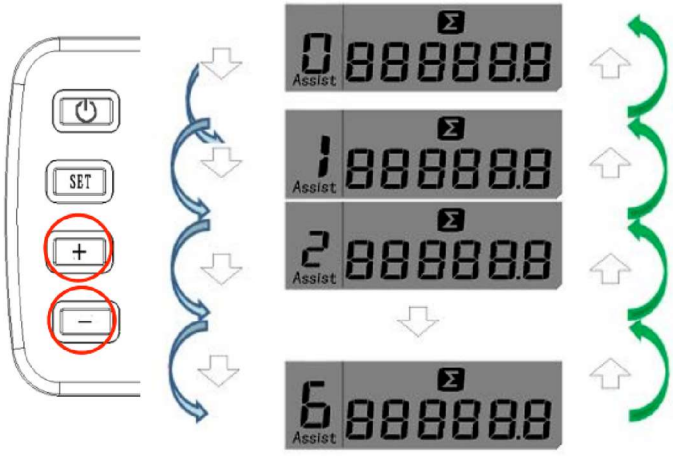

6KM/H : appuyez sur le bouton “+” pendant plus de deux secondes, le vélo se mettra en mode « AIDE ASSISTÉE à 6KM/H ». Cela signifie que même si vous ne pédalez pas pour faire avancer le vélo, il peut rouler directement à une vitesse maximum, de 6KM/H à condition que vous appuyiez sur ce bouton. Dès que vous arrêtez d’appuyer sur ce bouton, le vélo s’arrêtera immédiatement.

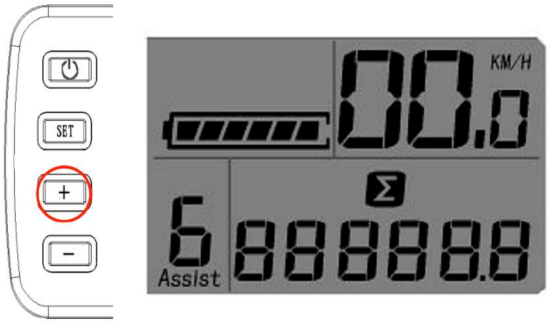

ii. Affichage et réglage des différents mode

A. Appuyez sur le bouton SET (RÉGLAGE), Le mode concernant l’état actuel du vélo clignotera. La valeur par défaut affichée par le système est la distance totale.

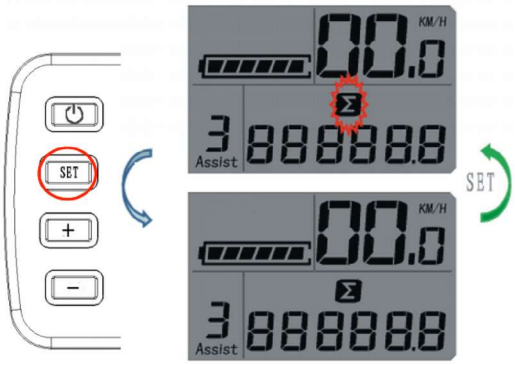

B. En appuyant sur le bouton “+” ou “-” vous pourrez voir l’une après l’autre dans un seul cycle toutes les modalités parmi lesquelles « Distance Totale : ∑ », « Durée d’un seul parcours ⏱ », « Distance d’un seul parcours : KM », « Vitesse maximum : MAX » et « Programme du parcours → ».

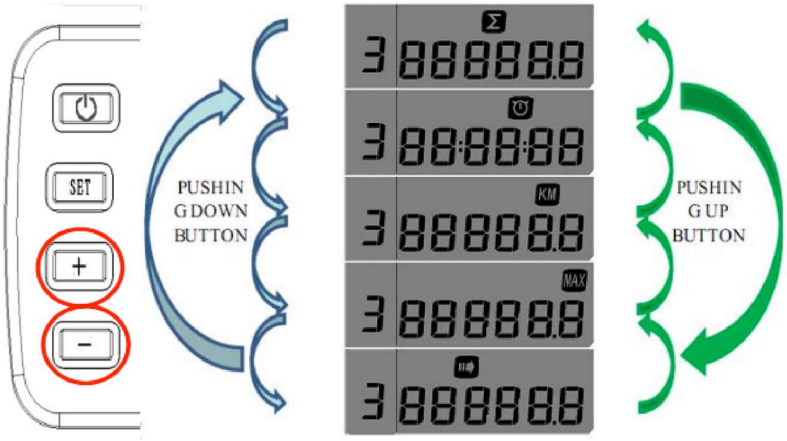

Réinitialiser : quand on règle les modalités et que le symbole de la modalité clignote, appuyez sur le bouton ”-” pendant 5 secondes, pour remettre à zéro la “Distance d’un seul parcours ”, “Durée d’un seul parcours ” et “Vitesse maximum” (**Important** : la “ Distance totale” ne peut pas être annulée).

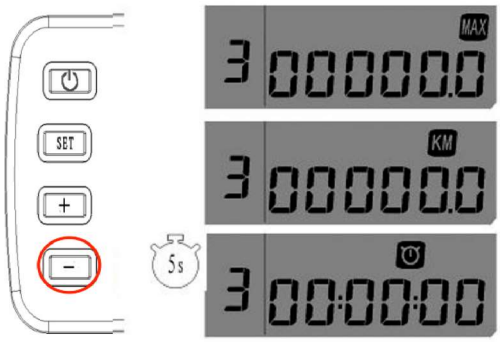

C. Quand on règle le mode de la bicyclette sur le symbole du “Programme du parcours →”, l’écran LCD affichera continuellement tous les détails un à un dans un unique cycle. Chaque mode s’affichera toutes les 5 secondes (“Distance Totale”, “Durée d’un seul parcours”, “Distance d’un seul parcours”, “Vitesse maximum”)

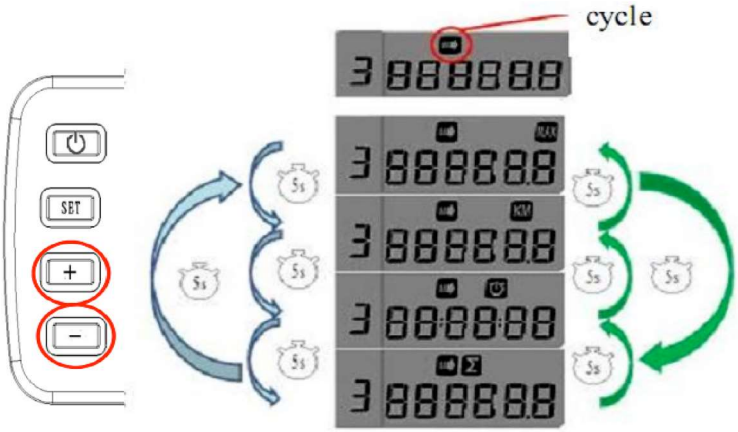

D. Lorsqu’on appuie pendant 10 secondes sur le bouton “SET”, l’écran LCD affichera le symbole de la modalité “Réglage du diamètre de la roue” qui clignote alors. On peut appuyer sur le bouton “+” ou “-” pour choisir la dimension de la roue.

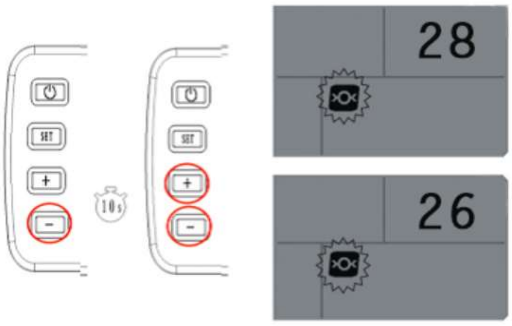

AVERTISSEMENT : Veuillez éteindre l'interrupteur principal sur la batterie lorsque vous n'êtes plus en selle. C'est très important en vue d'économiser la charge de la batterie. N’oubliez pas qu’au plus vous utiliserez l’assistance, au plus la batterie se déchargera rapidement.

2. Utilisation de la batterie

La batterie sur les vélos électriques est placée sur le porte-bagage arrière (elle est directement connectée au boitier de contrôle à l'avant).
Le boîtier de la batterie est ensuite verrouillé par clé. Vous trouverez ci-dessous les instructions d'utilisation.

Avant de manipuler la batterie, assurez-vous que l'interrupteur est en position éteinte.
Faites tout d'abord glisser le bloc batterie le long du rail horizontalement et appuyez pour vous assurer qu'il est bien en place. Assurez-vous ensuite que le bloc batterie est bien branché au contrôleur et que sa prise est correctement insérée.

Notez l'usage du verrou de la batterie (Fig. 4.1, 4.2)

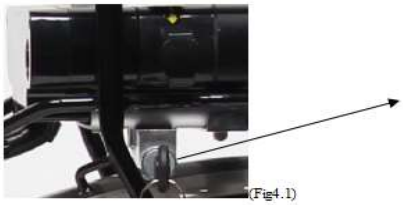

(Fig4.1)

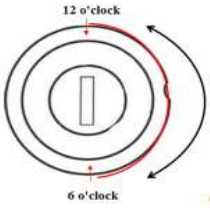

(Fig 4.2)

En partant de la position originale à 12 heures (batterie et porte-bagage déverrouillés), insérez la clé dans la serrure, appuyez et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à 6 heures (batterie et porte-bagage verrouillés). Vous pouvez déverrouiller en faisant l'inverse.
Souvenez-vous de retirer la clé et de la conserver en sûreté.

Souvenez-vous de recharger la batterie au maximum avant de partir pour une longue excursion.
Appuyez sur le bouton à l'extrémité du boîtier de batterie. Lorsque les 4 lumières sont bleues, cela signifie que la batterie est entièrement chargée. Quand seule 1 est allumé, cela signifie que vous devez la recharger rapidement. Lorsque la lumière rouge clignote, la batterie doit être rechargée rapidement

3. Utilisation du chargeur

Avant de charger la batterie, veuillez lire le manuel de l'utilisateur et le manuel du chargeur, s'ils sont fournis avec votre vélo.

Veuillez également prendre note des points suivants relatifs au chargeur de la batterie :

- Ne pas utilisez pas ce chargeur à proximité de gaz explosifs ou de substances corrosives.
- Ne secouez pas le chargeur, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.
- La tolérance de température de ce chargeur se situe entre 0 et +40 °C. Ne pas exposer le produit a une source de chaleur.
- Ne pas immerger ou exposer à la pluie et à l'humidité, utilisez en intérieur
- Ne pas démonter ou modifier le chargeur, en cas de problème, confier l'appareil a un réparateur qualifié.

- Vous ne devez utiliser que le chargeur fourni avec votre vélo électrique pour éviter tout dégât. Notez que le non-respect de cette contrainte annulera la garantie.
- Lors du rechargement, la batterie et le chargeur doivent être éloignés d'au moins 10 cm du mur et dans un endroit ventilé. Ne placez rien à proximité directe du chargeur pendant l'utilisation.
- Ne pas toucher le chargeur trop longuement pendant la charge (risque de brûlure superficielle).
- Ne pas positionner le chargeur de manière instable.
- Ne pas couvrir le chargeur pour éviter la surchauffe pendant la charge.
- Evitez tout contact avec l'eau pendant la recharge de la batterie. Si une prise venait à se mouiller, asséchez bien avant toute utilisation. Ne pas toucher le chargeur avec les mains mouillées.
- Ne pas utiliser le chargeur avec un fil d'alimentation ou des fiches abîmés. S'assurer que la prise du chargeur est correctement connectée au secteur pour la charge.
- Ne pas court-circuiter les broches du chargeur en utilisant un objet métallique.
- Déconnecter l'alimentation avant de brancher ou débrancher les connections sur la batterie.
- Ce chargeur est conçu pour charger des batteries au Lithium, ne pas charger le mauvais type de batterie. Ne pas utiliser sur une batterie non-rechargeable.
- Laisser hors de portée des enfants, ce produit n'est pas un jouet.
- Le câble souple externe de ce produit ne peut pas être remplacé ; en cas d'endommagement du cordon il convient de mettre le produit au rebut.
- -En fin de vie, confier le produit a un centre de recyclage

4. Procédure de rechargement

Pour recharger, si une prise de courant est disponible près de votre vélo, vous pouvez recharger la batterie directement sur le vélo sans la détacher. La prise de chargeur est recouverte par un capuchon en plastique. Sinon vous pouvez la recharger après avoir enlevé la batterie (voir paragraphe « Batterie »).

Veuillez recharger la batterie du vélo selon la procédure suivante :

- La batterie peut être rechargée en utilisant une prise de courant standard. Il n'est pas nécessaire d'actionner son interrupteur.
- Insérez la prise du chargeur dans la batterie et branchez le câble d'alimentation du chargeur dans une prise proche.
- Lors du chargement, la LED sur le chargeur sera rouge pour témoigner du bon fonctionnement. Lorsqu'il passe au vert, cela signifie que la batterie est rechargée.
- Pour terminer le chargement, vous devez débrancher la prise de courant, puis la prise reliée la batterie. Fermez enfin le capuchon de la prise de la batterie.

5. Témoins Lumineux et Autonomie de votre batterie

i. Autonomie de votre batterie

Votre batterie est sujette à un rodage. Elle aura son autonomie définitive après une dizaine d'utilisations. Après la charge de votre batterie, il est conseillé de la laisser reposer 20 à 30 minutes avant utilisation.

Votre batterie est une batterie Lithium :
Batterie 36V / 13Ah - l'autonomie est entre 70-90 km.
Cette plage d'autonomie dépend de plusieurs facteurs d'utilisation :

- Le choix du mode d'assistance
- Le poids de l'utilisateur
- Le dénivelé de la route

- Le gonflage des pneus
- Le vent
- Effort de pédalage fourni
- Démarrage et fréquence d'arrêts
- La température extérieure

ii. Mise en garde, précautions

Il est recommandé de recharger les batteries de façon régulière, ou après chaque utilisation. Il n'y a pas d'effet mémoire sur ces batteries. Afin de maximiser la durée de vie de votre batterie, il est conseillé :

- D'éviter les endroits chauds (température de charge idéale 20°C)
- De laisser refroidir la batterie 30 minutes après l'utilisation du vélo

Précautions d'emplois :

- Utilisez la batterie uniquement pour ce vélo.
- Utilisez uniquement le chargeur spécifique livré pour charger la batterie.
- Chargez uniquement la batterie dans un espace bien ventilé.
- Ne pas exposer la batterie à la chaleur ou la charger en plein soleil.
- Ne pas démonter ou modifier la batterie.
- Ne pas connecter les connexions (+) et (-) de la batterie avec un objet métallique.
- Ne pas exposer la batterie à des liquides.
- Ne pas utiliser une batterie abîmée.
- Ne pas continuer à charger la batterie si la charge n'est pas complète au bout du temps de charge théorique.
- Ne pas utiliser la batterie si elle émet une odeur inhabituelle, chauffe de manière inhabituelle ou si quelque chose parait anormal.
- Ne pas laisser la batterie à la portée des enfants.
- Rechargez votre batterie avant un stockage prolongé et réalisez la même opération après ce stockage.
- Respectez des instructions portées sur l'étiquette du chargeur de batterie.

6. Durée de vie des batteries

Les batteries peuvent souffrir d'un vieillissement de leurs performances après un grand nombre de charges. Cela dépendra des habitudes d'utilisation du VAE.
Vous devez déposer vos batteries usagées dans votre magasin ou dans des points de dépôt spécialisé en recyclage. Surtout ne jetez pas votre batterie en fin de vie dans la nature.

7. Entretien de La batterie

Pour assurer une durée de vie maximale à la batterie et la protéger des dégâts, veuillez suivre les instructions d'utilisation et d'entretien suivantes :

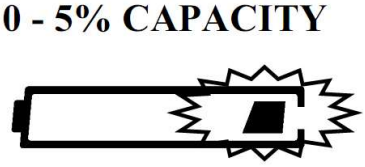

Lorsque vous remarquez que la charge descend à 5 % sur l'écran LCD la batterie doit rapidement être rechargée.

Si le vélo n'est pas fréquemment utilisé ou remisé pour une certaine période, il faut entièrement rechargée tous les 2 ou 3 mois.

AVERTISSEMENT :

1) La durée de vie de la batterie peut être réduite en cas de stockage prolongé sans rechargement régulier comme mentionné plus haut.
2) N'utilisez aucun métal pour connecter directement deux pôles de la batterie, ce qui pourrait provoquer un court-circuit.
3) Ne placez jamais la batterie près d'une cheminée ou toute autre source de chaleur.
4) Ne secouez pas la batterie, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.
5) Lorsque le bloc batterie est retiré du vélo, gardez-le hors de portée des enfants pour éviter tout accident.
6) Il est interdit de démonter la batterie.

8. Utilisation et entretien du moteur électrique

- Nos vélos à assistance électrique intelligents sont programmés pour démarrer l'assistance électrique après la première rotation complète de la chaîne.
- N'utilisez pas le vélo dans des endroits inondés ou en cas d'orage. N'immergez pas les composants électriques dans l'eau pour leur éviter tout dégât.
- Évitez les chocs sur le moteur de moyeu faute de quoi son corps et sa coque en alliage d'aluminium pourraient se casser.
- Vérifiez régulièrement le vissage des deux côtés du moteur et effectuez un resserrage si nécessaire.
- Il est nécessaire de vérifier la bonne connexion du câble au moteur.

9. Entretien du contrôleur

Sur nos vélos à assistance électrique, le contrôleur est généralement placé dans le boîtier de la batterie.
Il est très important de bien prendre soin de ce composant électronique selon les instructions suivantes :

- Protégez le contrôleur des infiltrations d'eau et de l'immersion.
  Note : Si vous pensez que de l'eau a pu s'infiltrer dans le boitier, veuillez éteindre la batterie immédiatement et continuez sans assistance. Vous pourrez la redémarrer dès que le contrôleur sera sec.
- Ne secouez pas le contrôleur, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.
- La fourchette de tolérance à la température du contrôleur se situe entre -15 et +40 °C.

AVERTISSEMENT : N'ouvrez pas le boîtier du contrôleur. Toute tentative d'ouvrir le boîtier du contrôleur, de le modifier ou de l'ajuster entrainera une annulation de la garantie. Veuillez demander à votre revendeur ou professionnel qualifié d'effectuer les réparations.

10. Entretien de la commande d'extinction de la poignée de frein

Il s'agit d'un composant essentiel à la sécurité lors de l'utilisation. Vous devez le préserver des chocs et de toute forme de dégât. Contrôlez également l'état et le serrage de tous les écrous et les vis et ajustez-le en conséquence.

11. Diagramme électrique et spécifications

Nous nous réservons le droit, sans préavis, de modifier ce produit. Pour des informations complémentaires, veuillez contacter votre détaillant.

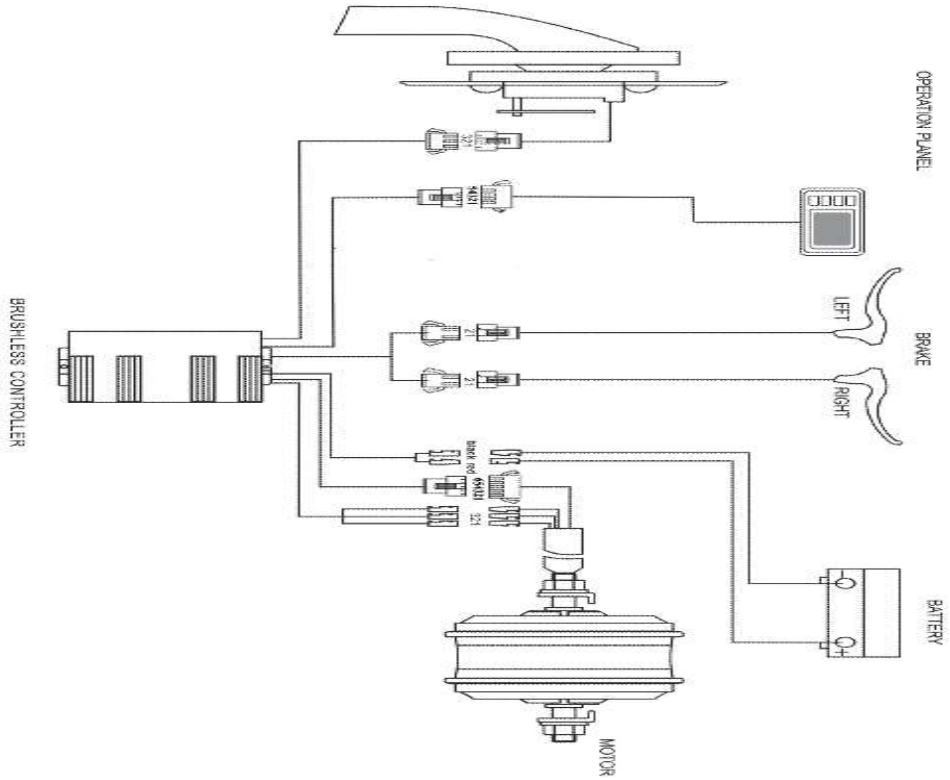

I. moteur triphasé moteur est connecté au moteur 1. vert (moteur) 2. jaune (HB) 3. bleu (SC)	II Moteur. 1. rouge (+ 5V) 2. jaune (HB) 3. vert (moteur) 4. bleu (SC) 5. noir (masse) 6. White (signal de vitesse de roue)	III. cordon d'alimentation est branché sur le secteur 1. rouge (+ 36V) 2. noir (masse)
IV. levier, connexion avec le moteur 1. blue (Terre) 2. rouge (levier de frein de signal)	V. 1. rouge (+ 5V) 2. bleu (bloc courant faible) 3. noir (masse) 4. white (montrant A/D) 5. vert (signal de vitesse de roue)	VI. câble de la sonde de vitesse connectée au contrôleur d'alimentation 1. bleu (fil du signal de vitesse) 2. rouge (+ 5V) 3. jaune (Terre)

12. Fiche technique principale

Nom du modèle de la bicyclette :

Modèle	Référence
WAYSCRAL	EASYWAY E-200

Voici quelques données techniques générales pour ce vélo électrique pédale :

Vitesse max avec assistance électrique :	25 km/h ± 5 %
Distance à charge complète :	70 ~ 85 km (démarrage ≦75kgs)
Au cours de la valeur actuelle de protection :	13 ± 1 A
En vertu de la valeur de tension de protection :	31,5

Vous trouverez les données techniques concernant Croix-vélomoteur ci-dessous :

Type de moteur :	Moteur Brushless - Hall capteur magnétique
Niveau sonore maximal :	< 60 dB
Puissance nominale :	200W

Puissance de sortie maximale :	250W
Tension évaluée :	36V

Veuillez trouver la fiche technique traversé batterie et le chargeur ci-dessous :

Type de batterie :	Lithium-ion rechageable
Tension :	36V
Capacité :	13Ah

V. SAV

1. Pièces d'usures

Les différents éléments d'usures sont des éléments standards. Toujours remplacer les pièces usées et/ou à changer par des composants identiques en ventes dans le commerce ou chez votre revendeur.

2. Résolution des problèmes de base

Ne tentez pas d'accéder ou de réparer un composant électrique vous-même. Contactez le spécialiste le plus proche de chez vous pour un entretien effectué par une personne qualifiée.

Les informations ci-dessous sont à but explicatif et ne sont pas des instructions visant à assister l'utilisateur dans des réparations. Toute procédure de résolution mentionnée doit être effectuée par un professionnel qualifié, conscient des problèmes de sécurité et familier avec l'entretien électrique.

Indicateur d'erreur

En cas d'erreur système, l'icône d'erreur et le code d'erreur clignotent sur l'écran. Chaque code affiché représente un type de faute différent.

Nomenclature des codes d'erreur :

CODE D'ERREUR	DEFINITION
0	Pas d'anomalies
1	Anomalie ou dommage du tube MOS
2	Contrôle de changement d'anomalie (détectée au démarrage)
3	Moteur à 3 phases mortes
4	Anomalie de signal de Hall
5	Anomalie de freinage (détection de démarrage)
6	Sous tension
7	Arrêt de protection du moteur
8	Unité de contrôle des anomalies de communication
9	Afficher les anomalies de communication

Résolution de problèmes

Problème de description	Causes possibles	Résolution du problème
Après avoir allumé la batterie, le moteur ne génère pas l'assistance électrique durant le pédalage	1) Le câble moteur (joint de liaison étanche à l'eau) est détendu. 2) Le levier de frein ne remonte pas bien et maintient ainsi l'allumage sur la position « Power off » ; 3) le fusible de la batterie est cassé ;	Tout d'abord, vérifiez que la batterie est chargée. Au cas contraire, veuillez charger la batterie immédiatement. 1) Contrôler si le branchement est correctement fixé. S'il est détendu, le brancher solidement ; 2) Faire en sorte que le levier de frein retourne dans sa position normale, avec soin, sans freiner ; 3) ouvrir le compartiment de la batterie et vérifiez si le fusible est cassé. Si c'est le cas, veuillez contacter votre revendeur ou un spécialiste autorisé pour installer un nouveau fusible ;
La distance que l'on peut parcourir avec une recharge diminue (Note : la performance de la batterie du vélo est directement liée au poids du cycliste et de tout autre charge, au vent, à la condition de la route et aux coups de frein constants	1) charge de temps n'est pas suffisant ; 2) la température est tellement basse, qui affecte le fonctionnement de la batterie. 3)l'autonomie se réduit souvent en montée, face au vent, ou pour les mauvaises conditions des routes ; 4) les pneus ont basse pression ; 5) fréquents freinages et démarrages. 6) la batterie est restée inutilisée pendant une longue période.	1) chargez la batterie conformément aux instructions (chapitre 7.3) ; 2) en hiver et avec températures au-dessous de 0°C, il est recommandé de conserver la batterie dans des chambres réchauffées ; 3) l'amélioration des conditions de conduite permettra d'améliorer l'autonomie ; 4) gonfler les pneus à 3, 5 bars ou 50 psi comme indiqué sur le côté du pneu ; 5) avec une bonne conduite l'autonomie va s'améliorer ; 6)recharger régulièrement selon ce mode d'emploi (se reporter au chapitre 6.3) si cela n'a aucun effet, contactez votre fournisseur ou l'assistance.

Après avoir branché la prise du chargeur, aucun voyant s'allume.	1) problèmes de la prise de courant ; 2) mauvais contact entre la prise d'entrée du chargeur et prise de courant ; 3) la température est trop basse.	1) Vérifiez et réparez la prise de courant. 2) vérifier et insérez fermement la prise. 3) recharger dans une pièce réchauffée. Si cela n'a aucun effet, contactez votre revendeur ou l'assistance.
Après plus de 4-5 heures de chargement, le voyant est encore rouge et le LED au-dessus de la batterie indique la charge complète (il est très important de charger le vélo selon le chapitre 7 de ce mode d'emploi).	1) la température est de 40 ° C ou plus. 2) la température ambiante est inférieure à 0 ° c. 3) la tension de sortie est trop faible pour charger la batterie.	1) charger la batterie à une température inférieure à 40 ° C, ou conformément aux instructions du chapitre 7; 2) charger la batterie à une température supérieure à 0 ° C, ou conformément aux instructions du chapitre 7 ; 3) aucune charge lorsque la puissance est inférieure à 220V. Si cela n'a aucun effet, contactez votre revendeur ou l'assistance.
Sur l'écran LCD ne s'affiche pas la vitesse/km	le capteur de vitesse ne reçoit pas de signal.	Contactez votre revendeur ou l'assistance car le capteur de vitesse se trouve dans le moteur

i. Chargeur

- La lumière Rouge ne fonctionne pas durant le chargement : vérifiez que les connecteurs soient correctement connectés. Vérifiez si la tension normale est passée d'emblée, si c'est le cas, s'il vous plaît vérifiez la réparation du chargeur. Si ce qui précède est correct, la batterie est certainement défectueuse.
- La lumière Rouge ne devient pas verte : éteignez l'alimentation, après 5 secondes puis connectez l'alimentation secteur, il peut continuer à charger. La batterie ne peut plus se charger, la batterie est certainement défectueuse.
- La lumière Rouge devient immédiatement verte : vérifiez que la batterie est complètement chargée. Si elle ne l'est pas, la batterie ou le chargeur sont défectueux.
- Si le fusible a sauté : ne pas démonter le chargeur, mais le confier à un réparateur qualifié qui remplacera le fusible par un neuf présentant les mêmes caractéristiques (T3.15A/250V).